



Sara Bin

La vallée du Sourou (Burkina Faso), entre agrobusiness et autonomie locale

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Sara Bin, « La vallée du Sourou (Burkina Faso), entre agrobusiness et autonomie locale », *Géocarrefour* [En ligne], vol. 84/1-2 | 2009, mis en ligne le 01 juin 2012, consulté le 24 juin 2014. URL : <http://geocarrefour.revues.org/7241>

Éditeur : Association des amis de la Revue de Géographie de Lyon

<http://geocarrefour.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://geocarrefour.revues.org/7241>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Géocarrefour

Sara BIN

Institut de Géographie
Université de Padoue

La vallée du Sourou (Burkina Faso), entre agrobusiness et autonomie locale

MOTS CLÉS

Irrigation, petite hydraulique,
agrobusiness, Sourou,
Burkina Faso, Sahel

KEY WORDS

Irrigation, small-scale
irrigation, agri-business,
Sourou, Burkina
Faso, Sahel

RESUMÉ

Le Sourou : un fleuve, une vallée, un projet d'aménagement hydro-agricole « modernisateur » qui en quarante ans est passé du paysannat à l'agrobusiness, de l'autosuffisance alimentaire en riz à la sécurité dans les cultures d'exportation sans jamais y réussir et sans être épargné par la crise issue de l'ajustement structurel et des libéralisations. De son côté, le projet survit : le retour en force de l'État, de nouveaux hectares en voie d'aménagement, la renaissance du blé, le lancement de la pomme de terre, l'insertion du haricot vert dans les circuits du commerce équitable. De l'autre côté, le territoire, où histoire autochtone et invention allochtone cohabitent, réplique entre espoir, colère et révolte : des abandons des périmètres étatiques, des nouveaux espaces de démocratie pour les coopératives (UCAVASO), la naissance d'un comité citoyen multi-acteurs (à la suite de la décentralisation), le branchement sur les réseaux longs des NTIC, le poids croissant des petits « entrepreneurs » horticoles. Le territoire de la vallée est métissé non sans ambiguïtés et contradictions : par le biais d'une propension au changement, le Sourou continue de survivre.

ABSTRACT

The Sourou - a river, a valley, an 'innovating' irrigation project. In forty years, the Sourou development project has shifted from a system of peasant farmers to one based on agri-business; from rice self-sufficiency to an attempt to secure food supplies through export crops although without ever attaining this aim. The project has suffered from the economic crisis and related structural adjustments and liberalization. It still survives, however, with the State strongly renewing its involvement. New areas of land have been developed; wheat has reappeared and potatoes are grown, while string beans are now part of international fair trade exchanges. Within the local territory these changes have provoked feelings of hope, anger and revolt: farmers are abandoning the state irrigated fields; new opportunities for democracy are provided for the cooperative union (UCAVASO); a local citizens' committee composed of numerous actors was born (as a result of decentralisation); links with ICT networks are growing; and the weight of small horticultural entrepreneurs is increasing. The Valley is a hybrid territory characterized by contradictions and ambiguities, but fundamentally inclined to change. The Sourou continues to stay alive.

1 - Dans cet article, la distinction est faite entre la vallée du Sourou, modeste rivière, et la "Vallée", territoire issu des aménagements hydrauliques (Bethemont *et al.*, 2003).

Le Sourou, affluent de la Mouhoun au niveau de son coude au Nord-Ouest du Burkina Faso est une rivière paradoxale puisque parcourue d'aval en amont par les eaux du fleuve lors de sa crue annuelle (Fig. 1). Il a suffi d'établir en 1983 un petit barrage de retenue au niveau de la confluence pour créer une réserve d'eau forte, selon la puissance de la crue, de 250 à 500 millions de mètres cubes, soit un potentiel remarquable dans une zone soudano-sahélienne plus riche de bons sols que d'eau. L'ouvrage, sa mise en valeur et les avatars qu'ont subis les divers plans de valorisation qui se sont succédé depuis sa création ont fait l'objet d'une publication (Bethemont *et al.*, 2003) qui mettait en évidence les dérives d'un grand projet, entre utopies productivistes, échecs, quasi abandons, reprises et changements d'organisation. Ces caractéristiques appelaient un suivi qui a pris la forme d'une thèse (Bin, 2004a) puis d'un retour dans la Vallée¹ en 2007, avec un questionnement simple : l'instabilité observée est-elle inhérente au projet ou bien peut-on déceler des lignes de force qui laissent augurer d'un équilibre à venir ? Nous essayons de répondre à cette interrogation, tout d'abord en établissant le suivi des derniers avatars du projet et l'état des lieux à la date de 2007, puis en analysant les choix des différents acteurs, hommes politiques, cadres des coopératives et agriculteurs. Ces choix se focalisent autour de quelques produits-clés, depuis le riz jusqu'aux haricots verts avec en contrechamp des options difficiles entre cultures spéculatives et cultures vivrières, promesses du commerce

équitable et réalisme des tenants de la petite hydraulique. En somme, sur un espace bien circonscrit, l'essentiel des problèmes qui tissent la trame actuelle et future d'une condition sahélienne en mutation.

DU DIRIGISME D'ÉTAT À L'ÉBAUCHE D'UNE ÉCONOMIE LIBÉRALE

L'eau du Sourou, retenue dans un barrage implanté au confluent avec la Mouhoun est à l'origine de la fracture visant à éradiquer la tradition sahélienne (Gallais 1975 ; Bayart 1989 ; Faggi et Turco 1990 ; Joseph, 1999) fondée sur l'agriculture pluviale et une économie de subsistance, ainsi que sur la complémentarité entre les logiques d'occupation spatiale entre sédentaires et nomades. Le projet Sourou qui lui a été substitué à partir des années 1960, projet d'hydraulique agricole sorti des tiroirs de la période coloniale et repris par le jeune État burkinabé, associait des schémas d'aménagement rigides, des tours d'irrigation cadencés, un calendrier agricole imposé, la surimposition des coopératives aux périmètres aménagés, autant de principes opposés à la logique sahélienne faite de flexibilité et de résilience.

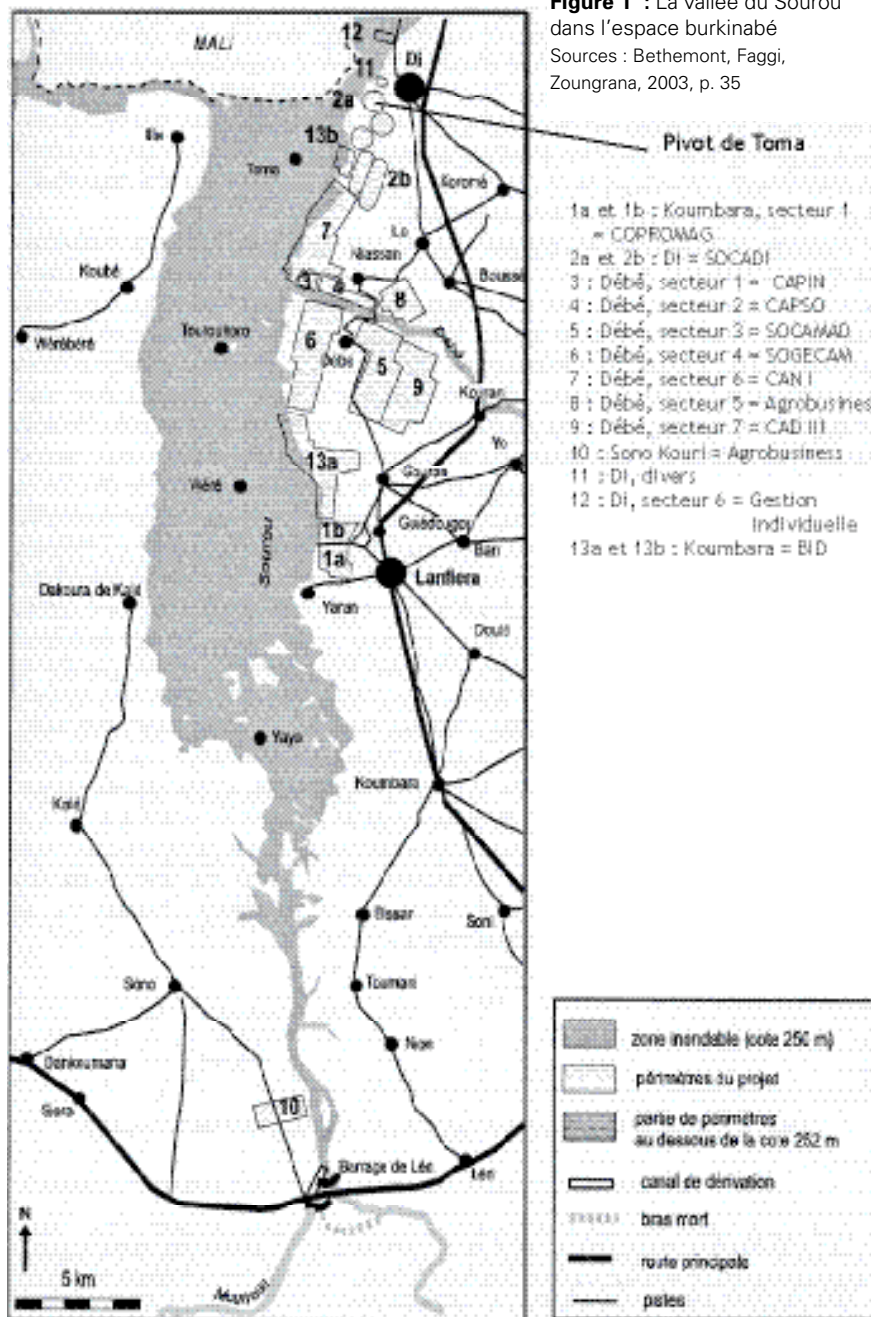
À partir de ce schéma organisationnel, plusieurs versions se sont succédé. La plus marquante reste celle de la révolution sankariste (1983-1987) caractérisée par la socialisation des terres et une mise en valeur planifiée portant sur l'irrigation de

40 000 ha, ce qui eût fait de la vallée le grenier du Faso. Lors de sa liquidation cette phase socialiste affichait un bilan limité à 3 000 ha aménagés et cultivés (Bin, 2004a). L'ensemble des périmètres, desservis par pompage, s'étire pour l'essentiel sur la rive orientale de la retenue. Ce n'est qu'à une date récente que quelques aménagements ont été réalisés sur la rive occidentale.

Reste de cette période, l'importance relative des surfaces aménagées en rizières et censées garantir l'autonomie alimentaire du pays en application du slogan « consommeons burkinabé, produisons burkinabé ».

Par la suite, le passage d'un dirigisme socialiste à une ébauche d'économie libérale a orienté la production régionale vers les cultures commerciales en direction soit des marchés nationaux (oignon, tomate), soit des marchés internationaux (haricot vert à destination de la France et de l'Italie, pomme de terre primeur vers les Pays-Bas ou gombo pour les marchés indiens). Sur le terrain, la transition entre les deux modèles s'est faite sur deux registres : au niveau supérieur, le relais de l'État par de nouveaux partenaires, Banque mondiale, FAO, partenariat avec des ONG ou avec des institutions originaires des États pétroliers du Moyen-Orient ; à l'échelon local, la reconnaissance des communautés villageoises et la création de coopératives créées par l'État puis livrées à elles-mêmes dans des conditions difficiles. Dans ce contexte mouvant, le projet n'a cessé de se renouveler en multipliant de nouvelles structures fondées sur les débris d'anciens projets jamais aboutis. La dernière innovation porte sur la culture du blé à Di en rive orientale et à Dangoumana en rive occidentale (AMVS, 2004), cette culture se substituant à celles du mil et du maïs afin de répondre à l'accroissement de la consommation du pain dans la capitale tout en réduisant quelque peu le poids des importations. Au niveau local et dans l'esprit de la paysannerie locale, la vente du blé permettrait l'achat du mil.

En 2003, la prospective du Sourou tablait sur deux hypothèses (Bethemont *et al.*, 2003). L'une pessimiste évoquait la crise du territoire avec la fin des coopératives et de leur autonomie (« *le collectivisme au plus que passé* »), le lancement de l'agrobusiness (« *moins de riz et plus de pommes de terre* »), l'ouverture au capitalisme et au libre marché, l'appel à des migrants pour la mise en valeur de périmètres mécanisés avec, pour corollaire, le repli du paysannat local vers l'agriculture pluviale ou l'exode. L'autre, optimiste, pariait sur le maintien du riz, y compris le riz flottant (*Oriza glaberrima*, en dioula le *baghimalo*), l'aide à la petite hydraulique dont les autochtones ont prouvé qu'ils maîtrisaient les mécanismes (Bin, 2004 ; 2006), des investissements dans les flux informationnels et les réseaux de communication, la création de réseaux de partage des savoirs, par le biais d'ateliers de formation, de champs-écoles et de foires.



En 2007 et de façon étonnante, les deux modèles semblent s'imbriquer sur le terrain en dépit des directives de l'AMVS (Autorité de la mise en valeur de la vallée du Sourou) qui depuis son installation en 1985 s'est faite le promoteur d'un nouvel ordre socio-territorial par le biais du projet d'irrigation, sans jamais en assumer les échecs. À une première phase durant laquelle l'Autorité s'est faite le promoteur du modernisme étatique et technocratique, a succédé une phase de désengagement concrétisée par de nouvelles directives et par un budget et un personnel en baisse. Mais, depuis les élections présidentielles de 2005, on assiste à un retour en force de l'État conforté par de nouveaux investissements dans la grande hydraulique sur quelques milliers d'hectares. Mais ce retour des aménagements lourds et des pratiques dirigistes ne manque pas d'ambiguïté dans un pays qui est passé sans transition du dirigisme étatique à une économie ultra libérale et ouverte à l'agrobusiness.

Superficie du périmètre (ha)	Date de réalisation	Financement	Structure de gestion et superficie cultivée en 2007
144 144	1966 1982	FAC Croix Rouge CCCE	COPROMAG
210 200	1980-1981 1985	SOMDIAA SOFITEX, CCCE	SOCADI
50	1986	FED	CAPIN
4+6	1986	ONG « Six-S »	Groupements privés
140	1988	CNSS	CAPSO (70 ha ouest) Projet « mille filles » (70 ha est)
460 450 (projet 910 ha)	1990 1996	CNSS BID, BADEA	SOCAMAD (400ha) SOGECAM (134 ha)
500	1993	FED	CANI
200	1993	BOAD	Agrobusiness (50 ha)
475	1996	BID, BADEA	CAD III
210	1999	BADEA, APBBF	Agrobusiness
10+10	1997-2001	Privés	Gestion individuelle
610	2003	BID	Bloc A (130 ha) : Faso Kadi Bloc B (207 ha) : Sababougouma Bloc C (203 ha) : Agrobusiness Bloc D (70 ha) : CRTO

Tableau 1 : Les périmètres de la territorialisation hydraulique dans la Vallée du Sourou
Source : Bin, 2004a et données UCAVASO 2007

2 - Dans la politique agricole nationale pour la décennie 2000-2015 (Min. de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des ressources halieutiques, 2004) la logique de production et de commercialisation dite de filières représente le pivot du système. Selon l'AMVS, c'est l'UCAVASO en tant que « syndicat » de la Vallée qui est l'interlocuteur privilégié pour la poursuite des objectifs nationaux (entretien avec le directeur de l'AMVS, 19 février 2007)

3 - Entretien avec le directeur de l'UCAVASO, Niassan, 1^{er} février 2007.

4 - En janvier 2007, le Comité d'organisation et de commercialisation des produits agricoles de la vallée du Sourou travaillait à un projet d'ordonnance communale pour la définition des taxes portant sur la production commercialisée (oignon, tomate, pomme de terre, haricot vert, maïs, riz, blé) à encaisser avant la mise sur le marché. Les taxes devraient servir à alimenter un fonds pour la maintenance et la réhabilitation des infrastructures hydrauliques et agricoles, assurer l'organisation d'une association de professionnels, ouvrir un fonds pour l'insertion des jeunes dans l'agrobusiness

Cette situation témoigne de la complexité des relations territoriales et des difficultés de la cohabitation – pas toujours exemplaire – entre le territoire historique (le Souroudougou) dont les acteurs sont ancrés dans la tradition, et le territoire du projet composé des périmètres irrigués et du maillage hydraulique. D'où ce mélange « d'espoir, colère, révolte », selon les mots employés par le Ministre de l'Agriculture Salif Diallo, le 11 mars 2005 à Niassan à l'occasion d'un séminaire sur le lancement de la culture du blé au Sourou : « *C'est le meilleur pain que j'aie jamais mangé. C'est le pain de l'espoir, de la colère et de la révolte* ».

DERNIERES NOUVELLES DU SOURODOUGOU

Malgré l'achèvement en avril 2006 du processus de décentralisation avec le transfert des compétences vers les communautés territoriales de base au Sourou comme sur l'ensemble du territoire national (Bin, 2008), la terre et l'eau sont encore spirituellement entre les mains du pouvoir coutumier représenté par le *douma tigi* (maître de la terre) et le *ba tigi* (maître de l'eau) qui contrôlent le Maléré (le grand fleuve ou lit majeur du Sourou), le principe étant que le territoire persiste dans son essence en dépit des fonctions nouvelles imposées par le projet.

Les coopératives créées par l'État n'ont pourtant pas disparu (tabl. 1). De nouvelles ont même été créées sur le « périmètre des 610 hectares » qui devait témoigner du libéralisme triomphant. Le vieux « projet des 910 hectares » a donné naissance en 2004 à la SOCAMAD (Société coopérative agricole et maraîchère) de Débé. Toutes les autres résistent à la crise économique et sociale du seul fait de l'autonomie voulue par les procédures de libéralisation de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

L'UCAVASO (Union des coopératives de la vallée du Sourou), structure technique et politique de coordination issue d'un projet de l'AMVS datant des années 1990, travaille à la définition de règles communes pour la production et la commercialisation² (fixation du prix de vente des principales denrées). L'Union peine à trouver légitimité et consensus auprès de ses adhérents et de l'ensemble du territoire en se dégageant de la tutelle étatique³. Elle regroupe actuellement 2015 producteurs appartenant à 11 coopératives et joue le rôle de charnière entre les réseaux courts de l'économie locale et les réseaux longs du pouvoir national et des marchés internationaux. Force est cependant d'observer qu'il est plus difficile de reconquérir la confiance au niveau de la Vallée après des années d'inefficacité et de défaillances, que de rechercher des marchés ou de fixer les prix. Néanmoins, son rôle d'intermédiaire lui permet de développer les processus de participation et de faire émerger des personnalités locales.

De toute façon, les processus de gestion collective du pouvoir et de gouvernance à l'échelle locale ne peuvent que s'affirmer. Un comité citoyen réunissant à l'échelle de la Vallée les producteurs et l'administration communale s'est mis en place en janvier 2007. Il vise⁴ à l'organisation et à la réglementation de la production agricole. Sa mission s'inscrit dans une logique d'atténuation du processus de désengagement étatique générateur d'actions spéculatives par des entrepreneurs privés le plus souvent extérieurs à la Vallée. Le comité vise au contrôle de la fiscalité, des fluctuations des marchés et des réseaux d'information.

Parmi les partenaires internationaux de l'UCAVASO, MISTOWA (*Network of regional market information systems and trader's organization of West Africa*) joue un rôle incontournable en atténuant le contraste excessif entre la *daba*, la pioche qui sert à cultiver l'oignon et le réseau Internet qui sert à leur vente. MISTOWA a pour mission la promotion de la commercialisation des produits agricoles et l'amélioration de la sécurité alimentaire dans le cadre d'un réseau créé par l'USAID. Son premier partenaire dans la Vallée a été la SOCAMAD, la mise en contact s'étant faite en 2004 par l'intermédiaire du BIFOC (Bureau d'intermédiation, de formation et conseil), émanation de l'ONAC (Office national du commerce extérieur) grâce auquel la coopérative a obtenu de précieuses informations sur la filière de l'oignon au Ghana, pays dont les filières de commercialisation sont contrôlées par le GAPTO (Ghana Agricultural Producers and Traders Organization). La première opération pilote de commercialisation a démarré durant la campagne 2005-2006 avec un volume de 161,5 tonnes pour une valeur de 13 242 000 F CFA. Ce processus convient à ce qu'on appelle la nouvelle gouvernance des systèmes irrigués, fondée sur la responsabilisation et la décentralisation. Elle place au cœur du système

« les collectivités locales de gestion et les opérateurs de la société civile, efficaces dans l'approvisionnement en amont et dans la commercialisation à l'aval » (Dubreuil, 2005).

Toutefois, ces nouvelles technologies permettront-elles de surmonter, notamment pour le riz, les difficultés de commercialisation qui risquent d'annuler les avantages de l'irrigation ? On peut se poser la question au vu de l'expansion des superficies irriguées au détriment de l'espace dévolu aux cultures pluviales qui offraient l'avantage de garnir, bon an mal an, les greniers à mil. Quelles sont pour le paysan devenu salarié agricole, les garanties assurées par les cultures d'exportation ? Si les greniers à mil se vident et que le riz récolté reste stocké dans des magasins, qui assumera l'achat des denrées familiales et permettra aux paysans de manger à leur faim ? En fin de compte, le paysan devenu un simple figurant sur la scène de l'agrobusiness n'aura ni choix ni stratégies possibles face aux opérateurs privés œuvrant dans le cadre des logiques mercantiles. Certes, selon la formule de l'adjoint au ministre de l'Agriculture, « pour les agrobusinessmen avisés, l'objectif n'est pas l'autosuffisance alimentaire. Pourtant le protocole demande que l'agriculture capitaliste puisse contribuer à la satisfaction des besoins alimentaires et de la petite industrie locale à partir des produits agricoles y compris ceux de l'élevage ; contribuer à la lutte contre la pauvreté à travers l'accroissement de l'emploi et des revenus des populations ; promouvoir une utilisation durable des ressources naturelles en respectant l'environnement »⁵. Il y a dans ce propos un programme plus qu'une garantie. En témoignant les aléas des principales spéculations.

DE LA COOPÉRATIVE À L'AGROBUSINESS

D'un périmètre irrigué à l'autre, les rives du Sourou affichent d'étonnants contrastes, chaque entité témoignant d'intentions politiques en déclin ou à venir. Dans ce schéma, le riz représente une volonté autarcique révolue, la pomme de terre un avenir qui se voudrait radieux et le blé un possible retour vers l'autarcie alimentaire.

Les difficultés de la riziculture

Les rizières irriguées au moyen de moteurs thermiques et d'hydrovis occupent 70% des superficies aménagées dans le cadre du projet, toutes concentrées dans le pôle de Dédé-Niassan, avec une double saison productive (janvier-juin et juillet-décembre) avec des variétés à cycle végétatif de 120 à 160 jours et des rendements appréciables sinon exaltants de l'ordre de 3 à 4 tonnes à l'hectare. Culture dominante dans la Vallée, le riz se dit *malo* en dioula mais ce mot signifie également la honte⁶, sans doute parce que sa culture se pratique courbé et les pieds dans l'eau boueuse. Mais cette mauvaise appréciation résulte surtout d'un système macro-économique

qui place la riziculture africaine dans une situation désavantageuse face à la concurrence des productions mondiales subventionnées. La production nationale placée en concurrence sur des marchés ouverts se vend mal ou ne se vend pas. Celle du Sourou étouffe sous la hausse du prix du pétrole combinée avec sa position marginale par rapport aux ports d'importation. Même hors période de hausse conjoncturelle, ce coût explique le fait qu'il n'existe aucune usine de séchage, de sorte que les sacs de riz s'entassent et fermentent dans des magasins de stockage mal aérés.

L'UCAVASO qui contrôle une production moyenne de 30 000 t/an affirme que « le riz ne se vend pas mais il est de très bonne qualité ». D'où les efforts que fait cet organisme pour favoriser la production nationale ainsi que ses sous-produits lors des journées du riz (UCAVASO, 2006). La confrontation entre le riz importé, soit 75% de la consommation nationale et les coûts de l'irrigation notamment lors de la flambée des prix du pétrole en 2008, montre que les efforts des producteurs locaux s'apparentent au travail de Sisyphe : le système-riz du Sourou n'est pas viable en période normale. Il faut cependant faire la part de la conjoncture : entre décembre 2007 et avril 2008, le prix du riz sur le marché a augmenté de 76% et cette hausse a été confortée par cyclone Nargis qui a détruit le grenier alimentaire du Myanmar. Début juin 2008, à Ouagadougou, le sac de riz de 50 kg coûtait 87% de plus que l'année précédente à la même période. La crise alimentaire mondiale représenterait-elle alors une opportunité pour les riziculteurs africains ? La FAO en est convaincue et soutient que l'avenir de l'agriculture burkinabé est dans le riz.

C'est dans cette perspective qu'il convient d'évaluer le Plan d'action pour la filière riz (PAFR), élaboré en 1999 par un Comité interprofessionnel du riz et par l'Observatoire national du riz (ONRIZ). Ce plan qui porte sur une production qui devrait atteindre 305 000 t en 2010 (Burkina Faso 1999, p. 44) semble assez vain sachant que l'État dit souverain n'a jamais le dernier mot en matière de protection de ses frontières face aux contraintes du marché international. Sur le long terme, les missions d'évaluation (SHER, 1999/2000) et les techniciens les plus avertis pensent que la culture du riz au Sourou n'est pas rentable. Pourtant, dans les derniers aménagements (bloc D du périmètre 610) le riz a été imposé, tout comme il l'est dans le futur aménagement de Dangoumana. Témoigne des réticences à cette politique ce propos du président de la coopérative du Bloc D du 610 : « nous on voulait faire du maïs. Les semences de riz ne sont pas productives et les rendements sont en baisse avec moins de 3 tonnes à l'hectare. L'engrais ne suffit jamais car son prix est trop cher. Les seuls acheteurs fiables sont des femmes qui revendent le riz au Mali au prix de 110 F CFA le kilo. À ce prix on ne gagne rien. Du moins on couvre les charges de la production. Seul avantage, le riz ne pourrait pas au magasin »⁷.

et (pour partie) le fonctionnement de l'administration communale.

5 - Entretien, février 2007.

6 - Le riz n'était pas inconnu dans la Vallée mais il s'agissait du riz flottant *baghimalo* (*Oryza glaberrima*) qui n'exige pas de repiquage et dont certaines variétés croissent parfois spontanément avec, il est vrai, de faibles rendements.

7 - Entretien, février 2007.

8 - Dans le *Rice Development Programme* de la FAO, NERICA est devenu le symbole de l'autosuffisance alimentaire. Dans le lancement de l'Initiative africaine sur le Riz de 2002 il s'insère dans la Programme spécial de la FAO.

9 - Entretien avec un producteur de Débè, février 2007.

10 - Entretien avec la président de la CAPIN, février 2007.

11 - L'initiative de la culture de la pomme de terre revient à l'entreprise Pro-Agro, créée par deux frères dont l'un est un fonctionnaire retraité des Nations Unies et membre fondateur de la Ligue des consommateurs du Burkina.

12 - Entretien avec un ouvrier originaire du Yatenga, février 2007. Tous les ouvriers du périmètre sont de jeunes étrangers originaires de cette région. La migration en tant qu'ouvriers saisonniers devient une coutume, la migration faisant partie de la formation adulte à défaut d'être une source de profit. Le salaire journalier est de 750 F CFA dont 100 F CFA sont déduits pour la nourriture.

13 - Entretien avec le directeur général de l'AMVS, Ouagadougou, 19 février 2007.

Certains naïfs croient trouver une solution dans le plan NERICA de la FAO (*New Rice for Africa*) : une variété hybride qui combine la résistance d'*Oryza glaberrima* et la productivité d'*Oryza sativa*, tout en s'accommodant du milieu sahélien (WARDA/ADRAO, 2001 et 2003 ; Defoër et al., 2004)⁸. Le Burkina Faso se situe au premier rang des adhérents à cette initiative et NERICA a déjà fait son apparition dans les aménagements de Bagré. Sans doute sera-t-il imposé aux paysans du Sourou pour qui « avec le riz ça ne mange pas ». Aussi bien ces paysans se tournent vers les zones hors projet pour tenter le maraîchage.

Promesses et illusions de l'agrobusiness

L'AMVS est fière des 400 millions de F CFA investis par des entrepreneurs privés dans 50 ha de pommes de terre (Ouedraogo, 2007) : « *Nous faisons une agriculture fortement mécanisée pour pouvoir produire 25 t de pommes de terre à l'hectare* ». Il est même question d'exportations vers les Pays-Bas ! D'un côté, l'État fait l'éloge d'une agriculture productive et commerçante, afin de lutter contre la pauvreté. Mais d'un autre côté les gens du « territoire » – entendons par là les tenants de l'ordre foncier traditionnel – dénoncent : « *L'État ment ; il présente des résultats positifs pour embrouiller les gens avec des duperies ; peu nombreux sont ceux qui viennent vérifier la souffrance et le courage des producteurs de la Vallée. Nous ne verrons pas le changement et le pays ne peut pas avancer ainsi... ça va chauffer* »⁹.

L'opposition des gens du territoire, dépourvus de moyens financiers et matériels se comprend au vu des conditions imposées pour toute demande d'attribution de terre destinée à l'agriculture industrielle : il est nécessaire d'être une personne physique ou morale installée au Burkina Faso et justifiant des capacités techniques et financières pour l'exploitation d'un lot d'au moins 25 ha, taille minimum d'un périmètre de l'agrobusiness, les lots supérieurs contenant 30 et 50 hectares. A chaque superficie correspond une charge annuelle incluant l'eau et les taxes d'aménagement, soit 875 000 F CFA pour 25 ha, 1 050 000 pour 30 ha et 1 750 000 pour 50 ha. Deux comités ont été créés : un pour gérer les opérations de sélection et d'attribution des périmètres, l'autre pour contrôler le respect des cahiers des charges. L'*agrobusinessman* est invité prendre en compte, au titre de la production, toutes les opérations qui vont du champ au marché : approvisionnement, production, transformation, stockage et commercialisation. Selon l'AMVS, dix entrepreneurs ont accepté le défi et les aléas de l'entrepreneuriat agricole et il semble que « beaucoup parmi eux réussissent très bien » (Ouedraogo, 2007). Pourtant, toute enquête dans la Vallée révèle un état des choses moins exaltant : « *Quand le ministre est venu à Niassan en mars 2005, il a expressément évité de rencontrer l'UCAVASO. La délégation s'est contentée de ramasser un petit groupe de paysans en tant que*

figurants d'une scène à diffuser dans le pays. Ce n'est que de la propagande politique pour les élections présidentielles, au nom de quelque chose qui n'existe pas au Sourou. Ils craignent ceux qui n'ont pas peur de parler. De quels grands entrepreneurs parlent-ils ? Pour avoir l'étiquette d'entrepreneur sur un périmètre de l'agrobusiness, des paysans s'associent pour payer les taxes et l'un d'entre eux, généralement le plus aisé, inscrit son nom dans la liste des entrepreneurs. De quelle mécanisation parlent-ils ? Le travail aux champs est presque exclusivement manuel et la redevance est payée individuellement ainsi que les charges de production et de commercialisation. Est-ce cela l'agrobusiness du ministre ? »¹⁰.

Le périmètre des 200 hectares de Niassan, aménagé avec des rampes en 1993 pour donner du travail aux jeunes diplômés sans emploi (projet « Étudiants du Sourou ») avait connu un plein succès la première année, suivi d'une catastrophe sanctionnée par l'abandon. Ce n'est qu'en 2005-2006 qu'une opération test pour la production de la pomme de terre a été tentée pour relancer ce périmètre. Les résultats désastreux n'ont pas fait la une des journaux mais n'ont pas découragé les promoteurs qui avaient engagé dans cette entreprise 420 millions de F CFA répartis entre les équipements sur le terrain et la construction d'une unité de conservation¹¹. La campagne 2006-2007 s'est déroulée sur 50 ha de pommes de terre et 10 d'oignons cofinancés par un partenaire hollandais. Sur place, les trente employés agricoles s'occupent uniquement du contrôle de l'irrigation. Toute la chaîne productive, du labour à la récolte, est mécanisée. Mais, selon les ouvriers : « *Le projet pomme de terre n'est pas très rentable. Les coûts de production sont trop élevés. L'agriculture mécanisée est trop coûteuse et le prix de vente de la pomme de terre devrait être beaucoup plus élevé pour couvrir les coûts et donner un bénéfice. On travaille à perte !* »¹²... Quelle peut être la durabilité d'un projet dont les bases sont si fragiles ?

Le blé et le retour de l'État

Néophyte du nouveau credo de l'agrobusiness, l'AMVS est persuadée que les investissements de l'État et de la coopération marocaine en faveur de la culture du blé (1,5 million de F CFA/ha pour 350 ha) pourront relancer le projet Sourou. « *Il faut miser sur la farine et ses sous-produits pour démarrer une amélioration alimentaire. Les variétés de sorgho cultivées dans le pays ont de faibles qualités organoleptiques. Le blé est plus nourrissant et moins exigeant en eau : 6 000 m³/ha en saison sèche contre 10-12 000 m³/ha pour le riz. Il permet aussi le développement de l'élevage : les sous-produits, la paille et le son peuvent être utilisés comme fourrage pour les animaux. Les paysans sont obligés à suivre la tendance* »¹³.

Concrètement, la culture du blé (blé dur) revient au Sourou. La première des céréales et la plus

anciennement cultivée a été introduite tardivement en Afrique, au début du XX^e s. par des missionnaires. Dans l'actuel Burkina Faso, des variétés européennes ont été introduites en 1928, sans études préalables et avec des résultats décevants. C'est seulement au début des années 1960 que les recherches de l'IRAT (Institut de recherches en agronomie tropicale) ont montré la faisabilité d'un « projet blé » au Sourou, sur une latitude comprise entre les isohyètes 600 et 900 mm, avec des sols argilo-limoneux et un pH neutre. Dès 1979, un projet étatique géré par la SOMDIAA (Société d'outre-mer pour le développement de l'industrie agro-alimentaire) filiale des Grands moulins de Paris, portait sur la culture du blé irrigué pendant la saison sèche froide dans la région de Di. Il s'agissait d'un système complexe fonctionnant à l'aide d'énergie thermoélectrique actionnant des stations de pompage avec pivots et rampes pour l'irrigation de 210 ha et bouleversant les systèmes ruraux traditionnels. L'expérience s'est arrêtée en 1984, à la suite du départ de la société gestionnaire en conflit avec les chefs coutumiers. Le relais a été assumé par la SOFITEX (Société des fibres textiles) qui a substitué le coton au blé. Il a fallu attendre le 16 mars 2006 pour le coup d'envoi de la toute première campagne de culture industrielle du blé. Une campagne test s'est déroulée en 2004-2005 sur 350 ha auxquels ont été ajoutés 500 ha en 2005-2006 avec un rendement attendu de 5 t/ha. Cette relance a été rendue possible par la coopération Sud-Sud avec le Maroc qui a subventionné la remise en état des pivots et rampes de Di.

« Selon le ministre de l'Agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques, M. Salif Diallo, ce sont 7 000 ha qui seront emblavés d'ici 2010 et permettront de couvrir les besoins d'importation du Burkina Faso estimés à 35 000 t. Au-delà de 2010, le Burkina peut envisager d'être le premier pays sahélien exportateur de blé. Le premier Ministre en a émis l'espoir, pour peu que les conditions soient favorables pour un marché sous-régional intégré »¹⁴. Les anciens producteurs de coton et de maïs devenus ouvriers agricoles saisonniers (en saison sèche) dans les champs de blé sont d'un autre avis. Les surfaces irriguées sont plus modestes : 114 ha sur la rampe de Benkadi avec 38 ouvriers, 84 ha sur la rampe de Sababougouma avec 28 employés, soit un homme pour 3 ha. Le salaire saisonnier soit 11 000 F CFA/ha en 2005 et 17 000 F CFA/ha en 2006 n'a été versé que bien après la récolte et au dire d'un employé de la SOCADI : « Dans le blé, nous avons vu la nouveauté après les années de crise du coton, mais les salaires sont trop bas. Alors, nous cherchons des espaces pour le maraîchage, malgré les coûts élevés de l'horticulture. Pour faire de l'oignon il faut de l'argent ; pour avoir une parcelle pour de l'oignon il faut aussi de l'argent. Nous espérons un changement ».

LES ASPIRATIONS DES GENS DU TERROIR ET LEURS LIMITES

Enrôlés dans des coopératives ou simples ouvriers agricoles, les villageois du Sourou, les gens du terroir, se réfèrent toujours au droit coutumier et acceptent mal le nouveau droit foncier¹⁵ qu'ils assimilent à un système spoliateur (Joseph, 1999). Ils s'adaptent en jouant sur trois tableaux. D'une part le maintien d'une agriculture pluviale que tous pratiquent et qui va s'améliorant par l'usage des engrais et du compostage. D'autre part, l'utilisation des techniques modernes détournées des normes officielles, le recours au commerce équitable et la petite hydraulique. Enfin, la valorisation du potentiel aquatique par le développement de la pêche et la commercialisation de son produit.

Haricot vert et commerce équitable

Exporté en France, l'or vert du Sourou a représenté dans les années 1980 une source importante de devises, soit 1,8 million de bénéfice brut à l'hectare (Bethemont *et al.*, 2003). Son introduction dans la vallée remonte aux années 1970 dans le périmètre de Guiédougou, un village né du projet et détaché de la commune de Lanfiera. Les premiers hectares irrigués (144 ha en système californien) ont été découpés - comme dans le reste de la Vallée - à partir des terres des familles *marka* de Lanfiéra, Gouran et Yaran en substituant au droit foncier coutumier, un droit aussi étrange qu'étranger. Pratique courante, l'imposition des logiques de projet a pesé lourdement sur le territoire. Les « cent familles » de Guiédougou¹⁶ devaient initialement travailler à la culture du coton pour le compte de la CFDT. Culture pénible et de faible rendement, la monoculture du coton a été progressivement relayée en saison pluviale par un assolement maïs-sorgho, puis dès la campagne de 1972-1973 par l'horticulture irriguée en saison sèche avec une production de pomme de terre, oignon, haricot vert, tomate, concombre, commercialisée par l'UVOCAM (aujourd'hui l'UCOBAM). Le coton a définitivement disparu au profit du maïs dès 1974-1975. La réalisation du barrage et de la retenue en 1976 a relancé le périmètre et la culture du haricot vert associé au poivron et à l'aubergine, vendus sur le marché français. Issu du paysannat, le périmètre a été géré dès le début par une coopérative encadrée par la CFDT puis par l'organisme régional de développement, créé par le gouvernement. L'autonomie paysanne des années 1990 a donné naissance à la SOCOMAG (Société coopérative maraîchère de Guiédougou) devenue la COPROMAG (Coopérative des producteurs de produits maraîchers de Guiédougou) en 2002. Entre ces deux dates, la coopérative est passée d'une gestion efficiente au plan des techniques et des rendements, à une situation calamiteuse de corruption aggravée par des détournements d'argent, jusqu'à une crise affectant aussi bien le système hydraulique que la

14 - <http://www.primature.gov.bf/actualite/document.php?id1=224>

15 - Pour une présentation de ces évolutions juridiques, cf. ministère de l'Agriculture, 2004.

16 - Guiédougou, le « village de l'union » a été fondé pour rapatrier les ouvriers d'origine voltaïque expulsés par l'Office du Niger en 1960, à la suite de l'indépendance du Mali. Par la suite, d'autres migrants en quête d'une amélioration de leur sort sont arrivés et dès 1966, on recensait 148 ménages sur le site.

17 - Ce projet s'inscrit dans la logique du projet Appui aux filières agro-sylvo-pastorales de la Banque mondiale (84,5 millions de dollars) qui court sur la période 2007-2013.

18 - Les arguments justifiant l'aversion que suscite le projet combinent les émissions de gaz, la consommation d'eau par l'irrigation, la réapparition d'échanges inégaux rappelant la tradition coloniale et finalement la concurrence faite aux agriculteurs italiens.

situation commerciale et financière. En témoigne le volume des mises de haricots verts sur le marché, passé entre 1997 et 2001, de 779 719 à 640 000 t (Bin, 2004a).

Malgré les difficultés du périmètre de Guédougou, le haricot vert n'a pas disparu du Sourou. Il est vendu au détail sur les marchés de la vallée ou en gros à la SOBEFEL (Société burkinabé des fruits et légumes) à un prix qui varie entre 325 et 350 F CFA/kg pour la campagne 2006-2007. Des données optimistes font état de 5t/ha sur 20 hectares du périmètre 610 avec un bénéfice de 1 625 000 F CFA.

Plus récemment, la campagne 2007-2008 s'est ouverte sous les auspices d'une relation Nord-Sud établie au nom du commerce équitable avec l'Italie. Il s'agit d'un projet d'« *entreprenariat éthique* » qui vise à renforcer les capacités productives locales, à faciliter le partenariat avec les firmes multinationales et à renforcer les chaînes de production agro-alimentaire à haute valeur ajoutée (*agro-food value chains*). Ce projet, monté dans le cadre de la coopération italienne (ONG Shalom), résulte d'une initiative née à Kongoussi (Bam) il y a une dizaine d'années et portant sur la production de haricot vert exporté vers l'Italie. Dans sa version 2006-2007, le projet a été étendu aux coopératives de la Vallée afin de renforcer la capacité exportatrice de Kongoussi de façon à atteindre le volume de 500 t négocié avec la chaîne italienne de distribution alimentaire COOP, qui en assure la distribution pour les cinq années du contrat avec un label auto-certifié de commerce équitable (*Terra Equa*). Côté burkinabé, la SOGECAM de Dédé et deux coopératives du 610 ha se sont engagées dans ce contrat, cependant qu'une ONG nationale de Ouagadougou fournit la logistique. Côté italien, Shalom garantit le support technique, cependant que la Région Toscane représente l'interlocuteur institutionnel avec le concours du ministère des Affaires étrangères qui figure parmi les bailleurs de fond. Un nouvel acteur est apparu en 2008 : l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) qui a engagé une somme d'environ 2 400 000 euros pour le financement de la production de haricot vert, oignon, ail, melon et mangue, au Burkina, Mali, Togo, Niger, Ghana aux fins d'exportation vers les marchés européens¹⁷. Est-il possible dans ce montage de parler de commerce équitable ? Selon les normes européennes, le commerce équitable repose sur l'objectif d'un prix négocié au cas par cas pour assurer aux producteurs des marges bénéficiaires supérieures à celles du commerce conventionnel. Dans les faits, le prix payé aux producteurs du Sourou pour la campagne 2006-2007 s'élève à 325 F CFA/kg, soit le prix imposé par la SOBEFEL avec, pour seul avantage, la suppression des intermédiaires. D'où l'amertume du président de l'une des coopératives du bloc A : « *Ils sont venus les Blancs nous dire si on voulait faire du haricot vert. Ils nous ont dit qu'ils venaient d'Italie. Ils assuraient la commercialisation et le paiement*

cash à la livraison. Ils nous ont fourni des semences, des fertilisants, de l'engrais, du carburant et des cartons. Mais le prix, c'est eux qui l'ont fixé à 325 F CFA/kg ».

L'amertume n'est pas moindre en Italie. Le premier avion-cargo d'Alitalia, début 2007, porteur de haricots verts du commerce équitable a suscité une polémique médiatique et politique (Onorati, 2007 ; Morandi, 2007a ; Sofri, 2007 ; Morandi, 2007b) : une mauvaise idée pour les uns, une « *raison symbolique* » pour les autres¹⁸. Sans qu'il soit question de remettre en cause la valeur de la solidarité et la noblesse de la cause, force est de s'interroger sur ce que valent les déclarations de bonnes intentions. Les limites d'un commerce équitable, solidaire et moralisant sont évidentes. L'idée d'une niche commerciale impliquant un nombre limité d'acteurs n'est pas forcément crédible et traîne avec elle un relent néo-impérialiste autour d'une coopération intéressée aux implications pernicieuses, qui affiche le vocabulaire du *politically correct* tout en poursuivant ses propres objectifs. Dans le cas du haricot vert, les flux matériels et financiers mobilisés sont minimes et ne peuvent activer les mécanismes du développement local. Que ce soit au Sourou ou ailleurs, ce commerce n'est pas fondé sur une redistribution équitable de la richesse et des charges : les marges bénéficiaires quittent Ouagadougou avec les avions-cargos.

Les jardins des petits entrepreneurs

Modeste frange pionnière au début du siècle, l'autre territoire, le « *territoire au-delà du projet* » se consolide graduellement (Bin, 2004a) et crée une symbiose entre le projet et le territoire (Bethemont *et al.*, 2003). La petite irrigation privée de Wé au nord de Di, forte de 10 hectares abandonnés en 2002 a fait tache d'huile dans toute la Vallée. Fruits d'une territorialité nomade (Bethemont *et al.*, 2003, p. 143-144), les aménagements privés n'ont pas de maillage rigide : les rigoles d'irrigation sont creusées à la main, l'arrosage se fait par motopompes et siphons en PVC. Les périmètres suivent les crues et décrues du fleuve et les spéculations maraîchères varient selon les tendances du commerce. La tomate autrefois reine des jardins a été ravagée par la mouche blanche et c'est maintenant l'oignon qui connaît un énorme succès commercial. Les motopompes qui ponctuent les bords des canaux et les rives des marigots témoignent du succès de la petite irrigation, grâce à l'apparition sur le marché de modèles indiens bon marché et performants. L'AMVS reste étrangère au mouvement : les paysans/entrepreneurs s'auto-organisent pour l'aménagement et la commercialisation, bien que la plupart de ces acteurs relèvent également de l'AMVS pour une autre partie de leur activité. Il s'agit donc d'une seconde activité qui vise à combler les manques des parcelles étatiques dont le produit ne suffit pas à faire vivre un ménage. Cette double pratique est facilitée par le fait qu'en saison sèche, la terre ne

manque pas et qu'il est facile d'en trouver par le biais des liens familiaux ou clientélistes car, finalement, la terre reste coutumière bien qu'elle relève légalement du domaine national.

Sababougnouma (la bonne circonstance), *Sabasi kadj* (le pardon est bon), *Dioussouba* (gros cœur), autant de noms évocateurs des groupements autonomes de la Vallée et de l'autre aspect de l'irrigation au Sourou. Les superficies irriguées par un groupement varient de 2,5 à 20 ha. Le cas du groupement Sababougnouma de Di témoigne du dynamisme de la formule avec le passage de 9 ha et 124 adhérents en 2002-2003, à 21 ha et 200 adhérents dont des femmes en 2006-2007 (Bin, 2004b). Pourtant, les difficultés subsistent : hausse du carburant et du prix des semences (le sachet de 500 gr. de graine d'oignons est passé entre 2006 et 2007 de 21 000 à 40 000 F CFA). L'écoulement des produits reste aléatoire et la commercialisation est confiée à la demande plus qu'à l'offre. Le Ghana est l'acheteur le plus fiable mais ses pratiques ne sont pas des plus orthodoxes. Selon le président du groupement Sababougnouma, « *les commerçants ghanéens viennent toujours en retard. C'est stratégique. Ils se fournissent en oignons et autres produits maraîchers dans d'autres régions productrices comme Ouahigouya, plus facilement accessibles avant de prendre la route du Sourou. Ils savent quand ils arrivent ici que nous avons besoin de vendre et ils cassent les prix. Et comme il n'y a pas de contrats préliminaires, nous sommes obligés d'accepter. Les négociations sont dures et les différences de langue posent problème. Ceux qui jouent le rôle d'intermédiaires, au lieu de faciliter les échanges ils nous embrouillent. C'est difficile mais on se débrouille. Les bénéfices varient entre 250 000 et 300 000 F CFA et même plus. On espère pouvoir faire plus que ça, mais les moyens sont limités, les moto-pompes insuffisantes et l'engrais très cher* »¹⁹.

Pour les membres de ce groupement, le maraîchage n'est pas une activité exclusive. Agriculteurs, pêcheurs, commerçants ou artisans, ils essayent de faire face aux charges de leur ménage en diversifiant les sources de revenus. S'agit-il d'une réinvention de la condition sahélienne décrite par J. Gallais (1975), à l'époque de la globalisation ? Comme le dit C. Monga (1994) « *l'idée est loin d'être utopique... mais il faut s'émanciper du paradigme de la faillite* ».

AU BORD DE L'EAU

La Vallée du Sourou se présente aujourd'hui comme une sorte de *melting pot* des pratiques sahéliennes, un métissage complexe, antinomique mais viable entre réticence et adhésion au changement, modernité et coutume, pluvial et irrigué, local et global. L'agrobusiness est présent mais relève d'une déclaration d'intention plus que d'une pratique consolidée. Le commerce équitable semble connecter la région aux réseaux internationaux mais la plupart des acteurs sont loin d'adhérer à l'idée de globalisation. Le défi de

la décentralisation a été relevé mais la partie est loin d'être gagnée. L'autonomie paysanne a progressé en une dizaine d'années, mais le seuil d'efficacité est loin d'être atteint. Que signifie d'ailleurs au Sourou cette notion d'efficacité ? Suffit-il de manger à sa faim pour que l'on puisse évoquer un quelconque développement ? La question de l'autosuffisance alimentaire reste à l'ordre du jour des stratégies territoriales de la Vallée. En fait, il faut pour fonder un regard pertinent sur les résistances et les évolutions, faire appel à l'imaginaire des peuples (Monga, 1994). Ce ne sont pas seulement les logiques productivistes et les techniques importées de l'irrigation qui ont influencé les transformations irréversibles des systèmes territoriaux de base. Tout système organisé intègre une propension au changement et la Vallée se modifie par le biais d'un mécanisme auto-poïétique (entendons par là capable d'initiatives tout en restant ancré dans la tradition) enraciné dans le substrat des savoirs et des imaginaires locaux. C'est ainsi que les réseaux de solidarité reprennent les chemins du clientélisme traditionnel. Et lorsqu'il s'agit d'obtenir un prêt ou un lot de terre, les normes réglementaires sont relayées par des pratiques à la limite de la légalité mais qui sont jugées légitimes dans un milieu où seule importe la survie. Face à un développement promis depuis une quarantaine d'années et renouvelé de jour en jour sans jamais être acquis, une colère atténuée, discrète mais bien réelle sert de moteur à une révolte contenue. On parle sans cesse d'abandonner les périmètres étatiques sans jamais passer à l'action car la rupture serait impossible à supporter. On continue donc à faire du riz, on accepte l'introduction du blé, on cultive du haricot vert, mais simultanément on se sert de ce mode d'organisation et de production pour en établir un autre en parallèle par recours à la petite hydraulique. Une pratique extérieure au système établi, fragile, vulnérable, mais moins contraignante. Un système original où se mêlent la révolte et l'espoir.

BIBLIOGRAPHIE

AMVS, 2004, *Projet 2000 hectares de blé dans la zone de Di*, Ouagadougou, 20 p.

BAYART J.F., 1989, *L'État en Afrique, la politique du ventre*, Paris, Fayard, 440 p.

BAZIE G. B., 2007, La presse au diapason de l'approche Agrobusiness, *Le Pays*, 3789, 17/01/2007.

BETHEMONT J., DE MARCHI M., FAGGI P., ZOUNGRANA T. P., 2002, La valle del Sourou (Burkina Faso): per una geografia della territorializzazione idraulica in Africa, *Rivista Geografica Italiana*, 109, 2, p. 193-231.

BETHEMONT J., FAGGI P., ZOUNGRANA T.P., 2003, *La vallée du Sourou (Burkina Faso). Genèse*

19 - Entretien, février 2007.

d'un territoire hydraulique dans l'Afrique soudano-sahélienne, Paris, L'Harmattan, 230 p.

BIN S., 2003a, Le nouveau périmètre : le "610 ha", in BETHEMONT J., FAGGI P., ZOUNGRANA T.P., *La vallée du Sourou (Burkina Faso). Genèse d'un territoire hydraulique dans l'Afrique soudano-sahélienne*, Paris, L'Harmattan, p. 147-150.

BIN S., 2003b, Riso "del" Sourou, riso "nel" Sourou, (Burkina Faso): i giochi di un territorio idraulico, *Geotema*, 19, p 78-83.

BIN S., 2004a, *La Valle del Sourou (Burkina Faso). Oltre il progetto: verso lo sviluppo locale*, Tesi di Dottorato "Uomo e Ambiente", Dipartimento di Geografia, Università di Padova, Padova, 298 p.

BIN S., 2004b, Vallée du Sourou. Les jeux d'un territoire hydraulique : paris et défis du local, *San Finna*, 252, Ouagadougou.

BIN S., 2006, La valle del Sourou (Burkina Faso): verso una dimensione locale del territorio idraulico, in GRILLOTTI DI GIACOMO M.G., MASTROBERARDINO L. (eds.), *Geografie dell'acqua. La gestione di una risorsa fondamentale per la costruzione del territorio*, Atti del Convegno Scientifico Internazionale, Rieti 5-7 dicembre 2003, Genova, Brigati, p. 49-63.

BIN S., 2008, Decentralizzare in Burkina Faso: destinazione "sviluppo locale"?, in BERTONCIN M. et PASE A. (eds.), *Previsioni di territorio. Rappresentazioni di scenari territoriali*. Atti del Convegno di Rovigo, 14-15 giugno 2007, Milano, Franco Angeli, p. 225-241.

DEFOER T., WOPEREIS M.C.S., JONES M.P., LANSONO F., ERENSTEIN O., GUEI R.G., 2004, *Challenges and technical opportunities for rice-based production systems for food security and poverty alleviation in sub-Saharan Africa*, Fao Rice Conference, 12-13 febbraio 2004, Roma, 17 p.

DUBREUIL P., 2005, Coup d'œil sur la diversité des irrigations dans le monde, in DUBREUIL P. (dir.), *Irrigation et développement durable, Les Colloques de l'Académie de l'Agriculture de France*, 1, p. 7-11.

FAGGI P. et TURCO A., 1999, *Conflitti ambientali, genesi, sviluppo, gestione*, Milan, Unicopoli.

GALLAIS J., 1975, *Pasteurs et paysans du Gourma. La condition sahéenne*, Mém. du Centre d'Etud. Géogr. Tropic., Paris, 242 p.

GALLAIS J., 1984, *Hommes du Sahel. Espaces-temps et pouvoirs. Le delta intérieur du Niger 1960-1980*, Paris, Flammarion, 290 p.

ILBOUDO O., 2005, Du pain 100% burkinabé, *L'Observateur Paalga*, 6350, 14/03/2005.

JOSEPH R. (ed. sc.), 1999, *State, Conflict and Democracy in Africa*, Lynne Rienner, Boulder-London.

KINI A., 2007, L'agro-business pour rentabiliser les investissements », *Sidwaya*, 5805, 22/01/2007, p. 13.

MAROT J.-B., 2006, *Reprise de la culture du blé*, 14/05/2006
<http://www.jeuneafrique.com/articleImp.asp?art_cle=LIN14056reprelbuder0>.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'HYDRAULIQUE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES, AMVS, 2006, *Étude technico-économique pour l'aménagement de 2000 ha à Dangoumanan dans la Vallée du Sourou*. Rapport de synthèse, vol. I, Ouagadougou, p. 40-53.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'HYDRAULIQUE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES, 2004, *Politique nationale de développement durable de l'agriculture irriguée. Stratégie, plan d'action, plan d'investissement à l'horizon 2015. Rapport principal*, Ouagadougou, 170 p.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'HYDRAULIQUE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES, DEP, AMVS, 2006, *Assistance à la mise en valeur agricole du 610 ha à Débé Sourou*, Rapport IV, Ouagadougou, 128 p.

MONGA C., 1994, *Anthropologie de la colère. Société civile et démocratie en Afrique noire*, L'Harmattan, Paris, 168 p.

MORANDI S., 2007, Arrivano dall'Africa e rovinano i contadini dei due continenti. I fagiolini solidali della Regione Toscana: una pessima idea, *Liberazione*, 24 mars 2007.

MORANDI S., 2007, Caro Sofri, ti do un consiglio d'amica: rinuncia a mangiare i fagiolini fuori stagione, *Liberazione*, 3 avril 2007.

ONORATI A., 2007, I fagiolini del Burkina Faso, *Carta*, 78.

OUEDRAOGO C. P., 2007, Les raisons d'une foi en l'agro-business, *L'Oservateur Paalga*, 6806, 17/01/2007, p. 34.

ROAMBA P.-M., 2006, Promotion du riz au Sourou. Des stratégies dégagées à Niassan, *Le Pays*, 28/06/2006.

SAWADOGO S., 1984, *Fumure azotée et étude de tallage sur une variété de blé Kalyan à la Vallée du Sourou*, Mémoire de fin d'étude, Université de Ouagadougou, Institut Supérieur Polytechnique.

SHER, 1999-2000, *Étude d'aménagement hydro-agricole de Di (Sourou). Etude diagnostique des périmètres existants*, 6 Vol., Ouagadougou.

SOFRI A., 2007, In difesa del fagiolino, *La Repubblica*, 1^{er} avril 2007.

SOGETHA, 1962, *Étude agronomique de la vallée du Sourou. Bilan des connaissances*, Paris/Ouagadougou.

UCAVASO, 2006, *Fiche de projet d'une journée du riz au Sourou*, Niassan, 8 p.

WARDA/ADRAO, NERICA, 2001, *Rice for life*, Abidjan.

WARDA/ADRAO, 2003, NERICA on the move, Abidjan.

YAMEOGO Y., 2005, Sourou. Espoir dans la vallée, *Nouvelles des Terroirs*, 14, p. 12-16.

Adresse de l'auteur

Institut de Géographie
Université de Padoue
sarabin76@gmail.com